

## II. CONSTRUCTION DE LA PÉRIODE.

1. Les phrases simples qui entrent dans la composition de la période, sont soumises en général aux mêmes règles que la phrase détachée ; seulement, il faut éviter de leur donner une construction trop uniforme. C'est ainsi que Cicéron, au lieu de dire, *Tantus est enim splendor in laude vera, tanta dignitas in magnitudine animi et consilii, ut...* construit le second membre : *tanta in magnitudine animi et consilii dignitas, ut...*

2. Les phrases incidentes en général se placent mieux au commencement ou au milieu de la phrase principale, qu'à la fin. Ex. : *Quibus rebus cognitis, Cæsar, media nocte silentio projectus, ad hostium castra mane pervenit.*

3. Les phrases subordonnées, qui sont liées à la phrase principale par des conjonctions qui ne sont pas copulatives, se placent élégamment au milieu de la période, de manière à former une incise ; ce que l'on fait surtout quand les propositions ont le même sujet. Ainsi, au lieu de : *Scipio exercitum in Africam trajecit, ut Annibalem ex Italia deduceret*, on dira : *Scipio, ut Annibalem ex Italia deduceret, exercitum in Africam trajecit.*

4: Mais, quand le sujet de la proposition subordonnée ou incidente est en même temps le régime de la proposition principale, ce régime se place le premier, et le sujet de la phrase secondaire est sous-entendu. Ainsi, au lieu de : *Quum dictator fuisset Manlius, Pomponius ei diem dixit*, on dira : *Manlio, quum dictator fuisset, Pomponius diem dixit.*